

Dinard, le 3 avril 2020

Madame, Monsieur,

Vous faites confiance à l'ADCSE pour les services à domicile nécessités par votre âge, votre handicap ou votre état de santé, certains(es) d'entre vous depuis plusieurs années.

La situation sanitaire actuelle peut légitimement vous inquiéter et peut être vous interrogez-vous sur la façon dont l'association gère la sécurité de ses 2500 bénéficiaires et de ses 300 salariés.

En tant que Président, je me dois de vous informer de la situation actuelle de notre association, dans les conditions difficiles dans lesquelles nous nous trouvons.

Tout d'abord, je tiens à vous assurer de la disponibilité et de la compétence d'un personnel exemplaire totalement intégré aux personnels soignants dont la radio et la télévision rapportent tous les jours le mérite et le courage.

Les équipements de sécurité sont difficiles à se procurer ; les hôpitaux, cliniques et professionnels de santé libéraux ont le même problème.

L'ADSCE a su être prévoyante et ses cadres ont su se démener pour se procurer le matériel indispensable pour votre sécurité. A ce jour, le personnel qui se présente à votre domicile est équipé pour limiter au maximum les risques de contamination et vous conseiller dans votre protection individuelle.

Certains services ont été suspendus, en accord avec les bénéficiaires, dès lors qu'ils ne relevaient pas d'une impérieuse nécessité. Ils reprendront dès que possible.

Si la situation devait se détériorer, les dirigeants de l'ADSCE seraient susceptibles de prendre d'autres décisions, votre santé et celle des équipes de soins et d'aide à domicile étant au centre de leurs préoccupations. Chaque situation sera prise en compte au cas par cas.

L'ADSCE reste joignable pour toute question relative aux services, aux tarifs, à votre accompagnement : de 9h à 12h et de 14h à 17h : **02.99.16.16.16**.

Pour toute question d'ordre médical, nous vous invitons à contacter votre médecin traitant.

En vous remerciant de votre confiance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, toute l'assurance des sentiments dévoués du Président, du Conseil d'Administration et de l'ensemble du personnel.

Docteur Philippe MAHOT  
Président de l'ADSCE

